

Compte d'épargne-pension

Demande de transfert

Belfius vous rembourse les frais éventuels.

Avez-vous déjà effectué un versement dans votre fonds d'épargne-pension auprès d'une autre banque? Versez cette année encore le montant maximum que vous voulez épargner auprès de cette banque. En effet, vous ne pouvez, joindre qu'une seule attestation fiscale à votre déclaration d'impôt par an. Mais vous pouvez entre-temps déjà ouvrir un compte d'épargne-pension chez Belfius, sur lequel vous effectuerez vos versements dès le début de l'année prochaine.

Afin de pouvoir transférer votre compte d'épargne-pension chez Belfius, vous devez:

- avoir ouvert un compte d'épargne-pension Belfius
- avoir défini la clé de répartition des fonds (vous pouvez toujours la modifier)
- avoir résilié l'ordre permanent auprès de votre organisme financier actuel
- créer un ordre permanent ou un ordre permanent maximum sur le plan fiscal d'au moins 25 euros par mois
- faire procéder à une première exécution de l'ordre permanent au plus tard le 15-02-2018

Vos coordonnées:

Prénom: Nom:

Rue: Numéro: Boîte:

Code postal: Localité:

Date de naissance: - -

Notez ici le compte d'épargne-pension Belfius sur lequel l'avoird doit être transféré:

059-.....-.....

Coordonnées de l'organisme financier à partir duquel vous souhaitez transférer le compte d'épargne-pension:

Nom de l'organisme financier:

Numéro du compte d'épargne-pension auprès de l'autre organisme financier:-.....-.....-.....

Transfert à Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.

Date: - - Signature:

Vous autorisez en outre le transfert de votre compte d'épargne-pension vers Belfius Banque SA.

Si vous avez déjà opté pour la formule de 1.230 euros auprès de l'autre institution financière et que vous souhaitez maintenir ce choix chez Belfius, cochez la case et lisez attentivement l'information ci-dessous.

Normalement, vous ressortez automatiquement au système de la réduction fiscale de 30% sur un montant maximum de 960 euros.

Mais si vous avez déjà versé plus de 960 euros auprès de l'autre institution financière cette année, vous devez également opter expressément et irrévocablement chez Belfius pour la réduction fiscale de 25% sur un montant maximum de 1.230 euros. Même s'il s'avère que vous n'avez pas opéré ce choix chez Belfius, vous serez automatiquement soumis au système des 1.230 €.

Pour l'exercice d'imposition 2018, vous déclarez expressément et irrévocablement vouloir bénéficier d'une réduction fiscale de 25% sur un montant maximum de 1.230 euros au lieu de la réduction fiscale de 30% sur un montant maximum de 960 euros. Conformément à l'article 145/8 CIR, ce choix n'est valable que pour l'exercice d'imposition 2018 et est irrévocable pour cet exercice.

À la suite de ce choix, vous pouvez verser maximum 1.230 euros sur votre compte épargne-pension, mais vous n'êtes pas obligé(e) de le faire.

Attention:

1. Si vous versez le maximum de 1.230 euros, votre avantage par rapport à la réduction fiscale de 30% sur un montant maximum de 960 euros est le plus grand car $1.230 \text{ euros} \times 25\% = 307,50 \text{ euros}$, tandis que $960 \text{ euros} \times 30\% = 288 \text{ euros}$
2. Si vous versez moins de 1.152 euros, votre avantage fiscal est plus petit que si vous aviez opté pour la réduction fiscale de 30% sur un montant maximum de 960 euros car, dans ce cas, votre avantage fiscal est inférieur à 288 euros.

Envoyez ce document, accompagné d'une copie recto/verso de votre carte d'identité par mail à pension-saving@belfius.be ou remettez-le dans l'agence Belfius de votre choix.

Des questions?

Téléphonez à Belfius Contact au 02 222 12 01, envoyez un e-mail à l'adresse info@belfius.be ou passez dans une agence Belfius.